



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 31/2018
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 28 Procurations : 08

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 05 AVR. 2019

Affiché le :

L'An deux mille dix-huit, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 27 Mars 2018.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, FERTE S., GARBIN, JOUET, ZAMBONI.

PROCURATIONS

M. MARQUIER	à	Mme SCHINTONE
M. BENHADJ	à	M. CANEZIN
Mme LLOUBERES	à	Mme GONZALEZ
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
Mme LIAN	à	M. BERNES
M. FERTE J.	à	Mme FERTE S.
M. MARTIN	à	Mme GARBIN
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

ABSENT EXCUSÉ : M. DELON.

SECRETAIRE : M. BERNES a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - VIE ASSOCIATIVE - Attribution de subventions 2018 de fonctionnement et exceptionnelles aux associations

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions aux différentes associations.

Madame le Maire précise que lors de sa séance du 20 mars 2018, La Commission Vie Associative - Affaires Culturelles - Communication a examiné ces demandes de subventions et propose d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Subventions proposées	Ne participe pas	Vote
Aussonne Environnement	800 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Boule Joyeuse Ausonnaise	1 400 €	2	Voix Pour : 24 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Boule Lyonnaise	100 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Cercle Canin Ausonnais	1 000 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
ACCA Société de Chasse	400 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Club Gaieté 3e Age	2 300 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Cyclo Club Ausonnais	850 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Ecole de Musique et Danse	7 700 €	3	Voix Pour : 23 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Etoile Ausonnaise	14 000 €	1	Voix Pour : 25 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Foyer Rural	5 000 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Foyer Socio-Educatif collège Germaine Tillion	380 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
L'Orteil en Pointe	400 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Association des Parents d'Elèves (APE)	600 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
SAF XV	3 100 €	1	Voix Pour : 25 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Tennis Club Ausonnais	2 000 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Union Harmonique	3 500 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Union Sportive Ausonnaise	2 750 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Les Fous du Volants	1 100 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)
Judo	1 200 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)

Par ailleurs, la Commission Vie Associative - Affaires Culturelles - Communication propose d'allouer la somme de 6 000 € aux subventions exceptionnelles et examinera au cas par cas les demandes.

Objet : FINANCES - VIE ASSOCIATIVE - Attribution de subventions 2018 de fonctionnement et exceptionnelles aux associations

ASSOCIATIONS	Subventions exceptionnelles	ne participe pas	Vote
Enveloppe	6 000 €		Voix Pour : 26 Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, suivant le tableau ci-dessus :

- D'approuver les attributions de subventions de fonctionnement et exceptionnelles telles que décrites ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 04 avril 2018

Le Maire,

Lysiane MAUREL

